



PROVENCE ALPES CÔTE D'AZUR BASKET BALL

ligue@pacabasketball.fr

Complexe de la Plantade
Avenue du Belvédère
13340 ROGNAC
Tél : 04 42 42 10 59

12 Allée des Imprimeurs
06700 ST LAURENT DU VAR
Tél : 04 92 07 77 77

PV REUNION COMITE DIRECTEUR DU 0411-2021

EN AUDIO/VISIO CONFERENCE

Présents: Jean-Pierre BRUYERE, Claudine CARADONNA, Eugénie CAUCHIE, Laurent FASANO, Stéphane FERRIGNO, Chantal LACOGNATA, Anne LEONIS, Frédéric LOGERAIS, Frédéric MATHIEU, Franck MONTAGNON, Amelie PELLOUX, Arnaud PETITBOULANGER, Franck PRELLWITZ, Frédéric PROST, Ghislaine RIVALAN, Jean-Claude ROUGER, Pierre SAVINA

Invités: Gaëlle MURAT, Françoise MEJEAN, Ludivine BOURY, Daniel BES, Pierre-Nicolas JEANDEMANGE, Saïf CHERNI, Julien GREGORI, Bruno VERNET, Patrick COLLETTE, Christophe ZUCCONI, Béatrice HEINRICH

Excusés: Frédérique PRUD'HOMME, Cyrille NERIN, Yves CRESPIN, Ludovic VLASIC, Barbara PEIRONE, Daniel ZAZZI, Alexandre SARADJIAN, Lydia CLEMENSON

Alain GUISTI, Sandrine PEDRO, Julie PHILIPPON, Jean-Claude ROLDAN, Josette BURAVAN, Christian DAVID, Alexandre FATTAH, François HUTIN, Lucie JEAN-XAVIER, Claude LAVALLE

Ouverture

Jean-Pierre BRUYERE ouvre la séance à 19h00.

Présentation du power point à ajouter au CR

Point Secrétaire Général

Présentation du nouvel alternant en communication Yohan BONOMINI
En cours de recrutement un nouvel alternant en Juridique

Point sur la Covid19 : Océane TOMASINA notre CTO a fait un rappel aux arbitres régionaux PACA sur la dernière note Covid FFBB.

Pour rappel une communication bien précise est demandée entre le manager Covid et les arbitres par la FFBB (voir document joint).

La FFBB a décidé d'ouvrir un dossier de discipline pour les clubs ne respectant pas les consignes imposées cette dernière note Covid

Attention la saisine de la Commission Discipline Régionale est de la compétence unique du Président et/ou du Secrétaire Général de la Ligue PACA.

Une communication va être à nouveau faite sur ce sujet important à nos clubs et sur nos réseaux sociaux et à nos officiels.

En collaboration avec la sportive il est demandé de faire remonter les matchs où les clubs n'appliquent pas les préconisations de la note pour un rappel individuel.

Note et Communication :

Contrôle obligatoire des PASS SANITAIRES pour TOUTE PERSONNE qui entre dans un équipement ERP X (gymnase...)

Avant le début de la rencontre, le manager Covid DOIT informer l'arbitre sur les contrôles réalisés.

- Les contrôles sont réalisés et aucune difficulté ou non-conformité n'est remonté à l'arbitre :
 - L'arbitre renseigne l'encart « réserve/observation » en précisant que le contrôle du pass de la délégation sportive à bien était réalisé par les personnes compétentes.
 - La rencontre peut débiter.
- Les contrôles sont effectués mais une difficulté émanant d'un contrôle est remontée (pass invalide, personne entrée sans que le pass ne soit contrôlé, personne inscrite sur la feuille de marque sans pass valide)
 - La rencontre ne débute pas si :
 - Les personnes inscrites sur la feuille de marque ne sont pas en conformité avec le pass sanitaire.
 - Un membre de la délégation sportive avec un pass invalide se trouve dans l'établissement
 - L'arbitre inscrit les faits dans l'encart « INCIDENT ». Une procédure disciplinaire sera ouverte.
 - La rencontre pourra débiter si :
 - Les membres de la délégation sportive avec un pass invalide sont sortis de l'établissement ;
ET/OU
 - Les membres de la délégation sportive avec un pass invalide sont retirés de la feuille de marque

L'arbitre inscrit les faits dans l'encart « RESERVE/OBSERVATION » de la feuille de marque.

- L'arbitre n'est pas avisé du bon contrôle du pass sanitaire par le référent Covid / délégué du club :
 - Il met tout en œuvre pour obtenir, avant le début de la rencontre, le nom de la personne responsable pour :
 - Obtenir la certification du bon contrôle du pass sanitaire de la délégation sportive ;
 - Que le contrôle du pass sanitaire soit effectué.

L'arbitre en fait mention dans l'encart « RESERVE/OBSERVATION » de la feuille de marque.

- En cas d'absence de contrôle la rencontre ne débute pas et l'arbitre en fait mention dans l'encart « incident ».

Les responsabilités de la personne en charge du contrôle et des arbitres pour non-respect du présent protocole sanitaire fédéral sont susceptibles d'être engagées par les Commissions de Discipline compétentes.

Si aucune inscription n'est faite au dos de la feuille de match, un dossier de discipline sur la rencontre sera ouvert.

Il est donc nécessaire de faire une indication au verso de la feuille de **TOUTES LES RENCONTRES** sans aucune exception

Si aucune inscription n'est faite au dos de la feuille de match, **un dossier de discipline** sur la rencontre sera ouvert

DONC SUR CHAQUE RENCONTRE IL FAUT UNE ANNOTATION SUR LA FEUILLE

Pas de validation de la proposition du Sénat par l'Assemblée Nationale pour la suppression du pass sanitaire à ce jour.

POLE JURIDIQUE :

Frédéric MATTHIEU

Confirmation du recrutement en cours d'un alternant.

La commission des règlements est excusée car ses membres sont sur d'autres obligations, mais ils seront disponibles pour faire évoluer les notes et règlements par suite des dernières informations COVID et autres.

Une nouvelle organisation de la commission régionale sera soumise au Comité Directeur pour validation sur cette nouvelle saison sportive 2021-2022.

Daniel BES : 1 dossier en cours qui sera traité sur la fin du mois de novembre, pas d'autres problèmes à ce jour.

POLE COMPETITIONS :

Frédéric LOGERAIS

Le listing des clubs qui ne seront pas en règle avec la vérification du pass sanitaire sera communiqué
Les championnats se déroulent plutôt bien

Les championnats U13 sont en ligne sur FBI avec les 2 poules.

E-Marque fonctionne plutôt très bien 98% - petit problème de matériel informatique pour nos clubs.
(Vétusté donc lenteur).

Tirage au sort coupe PACA aura lieu le 09/11/21 à 14h00.

Pour information les crédits accordés les années passées pour le championnat avec nos amis corses sont maintenus par la FFBB pour les U15 F et U15 M.

À la suite de l'utilisation de l'option « Génération Rencontre Aléatoire » de la FFBB nous avons rencontré un problème avec certains matchs, les choix des aller et retour non cohérents

Le problème du club de La Londe est soulevé par Patrick COLLETTE et la Commission Sportive va chercher une solution pour résoudre ce dysfonctionnement.

Frédéric tient à faire un GRAND merci aux membres de la commission pour leur disponibilité et leur action.

Master de Ligue 3X3 en cours de réflexion en collaboration avec le club de Six Fours sur cette saison le 27 mai 2021 après les phases des Comités Départementaux

POLE OFFICIELS :

Bruno VERNET

Les rencontres amicales CD83 contre CD13 en U13 ont été de bons supports de formation OTM et Arbitres.

Nous avons du mal à motiver les OTM des clubs à évoluer en Région puis en Championnat de France.
Bruno nous informe des remontées faites par des OTM sur les ordinateurs des clubs qui sont d'ancienne génération. Ce matériel trop vétuste pose des problèmes de lenteur et action de retard lors des matchs.

Nous allons demander à la Région Sud et au CROS si nous pouvons avoir une aide ou un crédit pour achat d'ordinateurs en collaboration financière avec les clubs.

Saif CHERNI

113 arbitres ont participé aux revalidations de début de saison.

Toujours des difficultés pour désigner des arbitres. Réunion avec les CDO pour trouver des solutions de recrutement de potentiels.

Il y a un manque sur les rencontres des catégories jeunes. Et des créneaux plus difficiles que d'autres.

La fonction d'entraîneur est un public de vrai potentiel pour être arbitre.

Une discussion est ouverte par la CRO pour travailler avec la Commission Sportive pour trouver une solution sur les horaires des rencontres U20 sur la saison prochaine. Voir un sondage auprès des clubs.

Claudine CARADONNA

Les OTM comme les arbitres ont aussi besoin de pratiquer. Demande est faite sur les Printanières de mettre des modules et ateliers de formation. Accord sur cette demande.

POLE SOUTIEN AU CLUB ET DEVELOPPEMENT :

Franck PRELLWITZ

Présentation du document sur les structures et prêts (voir doc-joint)

Le matériel de la Ligue est à disposition des Comités Départementaux et des clubs.

La commande de textiles est en cours de réception à la Ligue avant la fin de l'année 2021.

POLE VIVRE ENSEMBLE

Pierre SAVINA

Pour la citoyenneté, un module sera maintenu aux Printanières. La note sur la Campagne de la FFBB est ouverte et a été envoyée aux clubs.

La commission va aider les clubs qui en font la demande pour être labélisés.

Nous travaillons sur un Label Régional et nous allons aussi mettre à jour les informations du site.

Ludivine BOURY

Nous avons depuis peu une adresse électronique citoyennepaca@gmail.com

Nous allons prévoir de se réunir 1 fois par mois.

Nous voudrions intervenir sur les autres événements de la Ligue ex : tournoi ou autres

Et chercher les actions sur la thématique « terre de jeu 2024 ».

Pour donner suite à la demande de Ludivine il n'y a pas de Commission Féminine car le féminin doit être transverse dans toutes les commissions.

Eugenie CAUCHIE

Pour le Micro-Basket nous allons mettre des formations lors des Printanières pour pouvoir valider les personnes des clubs inscrits.

POLE TECHNIQUE

Franck MONTA GNON

Les Brevets Fédéraux sont lancés dans tous les Comités Départementaux.

Il faudra être attentifs sur les obligations QUALIOPI.

Des problèmes sont remontés sur la connexion pour le E-Learning des BF. Amélie PELLOUX apporte une réponse à ces problématiques, les niveaux sont débloqués par les CTF des Comités Départementaux qui organisent les formations.

Il y a donc un problème de gestion de ces formations dans certains Comités Départementaux.

Franck va faire le point avec les candidats qui sont en situation d'échec et voir avec Maya

CACHEMIRE pourquoi ils n'ont pas eu de réponse à leurs problématiques pour donner suite à l'intervention de Daniel BES.

Relance sur les dates et lieux des soirées techniques communes avec les Comités Départementaux

Nous attendons les retours par mail des 5 CD.

Demande est faite par l'ERO si on peut faire intervenir des arbitres sur les CQP.

Pour la formation du joueur nous avons fait une réunion sur le pré-Tic avec Corse / CD04-05 / CD84 (absent).

Le pré-Tic 1^{er} phase est organisé le 07/11/21 sur la commune de Vitrolles de 10h00 à 16h00.

Ce sera un camp et non un tournoi.

Seconde phase 19/12/21.

Une ETR « élargie » est prévue le 26 Novembre à Aix en Provence / la Pioline. La convocation va partir semaine prochaine.

Félicitations à de Callum DAVIES pour sa sélection au Camp National.

POUR LES CD

CD04-05

Les championnats en U7 et U11 en plateaux jusqu'aux vacances de la Toussaint

Concernant les licences le Comité est en augmentation, même si des difficultés persistent à motiver les bénévoles dirigeants et accompagnants.

Un merci aux salariés qui œuvrent pour cette reprise.

CD13

Excusé

CD83

Patrick COLETTE confirme que les stagiaires sont au cœur du problème des formations, par manque d'implication, merci d'avoir organisé une réunion ETR qui est très attendue.

Pour le championnat 5X5 le CD est débordé de licenciés / idée de faire des plateaux en marge des championnats qui ont déjà débutés.

Nous sommes en hausse sur le nombre de licenciés il faut les garder ces nouveaux inscrits.

Nous avons créé des écoles / plateaux de 3X3 en marge des championnats 5X5.

1^{er} forum mini-basket et micro-basket dans le Var, un vrai succès, à développer.

CD84

On est à moins 18 licences à ce jour.

La reprise des Seniors a été faite depuis le 09/10/21. Merci au CD13 d'avoir accueilli nos équipes de U18 F dans leur championnat départemental.

34 équipes inscrites en 3X3

Pour les Jeunes nous avons organisé des brassages, début des championnats 20/11/21

Plus de 80% des matchs sont couverts par nos arbitres. Merci à Ludovic BERGER

Nous avons instauré la gratuité des prochains stages pour les arbitres sur le département.

Une demande est faite aux clubs d'envoyer 1 arbitre / club jusqu'à la fin de la saison en formation

Mise en place de journée « loisir » avec les autres CD ou dans le département.

CD06

Les championnats ont démarré dans toutes les catégories. Nous sommes en augmentation du nombre des licenciés. Il faut effectivement trouver une solution pour ne pas refuser les nouveaux licenciés par faute de salle ou créneaux.

3X3 début du championnat il y a 1 semaine / une nouveauté en « by night », gros succès

Les matchs jusqu'en U13 sont couverts.

Questions et / ou Remarques diverses

Remarque de Jean-Pierre BRUYERE

Information sur une solution proposée par le Président de la FFBB :

Faire jouer un ou des matchs de 3X3 de 10 minutes à la suite d'une rencontre 5X5 pour les quelques joueurs qui ont moins joué sur la rencontre de 5X5 ou avec des débutants.

Arnaud PETITBOULANGER fait remonter le fait que certains élus ont signé ou partagé une pétition sur laquelle est inscrite que les élus sont des incompetents eu égard à la diffusion de basket à la télévision.

S'il n'est pas question de contester à chacun le droit de signer et partager les pétitions de son choix, le secrétaire général s'interroge sur la logique pour des élus de partager et promouvoir un texte qui les qualifient eux-mêmes d'incompétents.

Jean-Pierre BRUYERE soumet au vote pour intégration de Monsieur MONTAGNON et Madame PEIRONE au Bureau directeur, avec Madame Barbara PEIRONE comme vice-présidente en charge du 3X3.

Proposition validée à l'unanimité.

Une demande est faite par les clubs pour avoir une caisse de péréquation / paiements des OTM sur le championnat NM2/NM3. Cette demande est à l'étude et sera évoquée auprès de la FFBB.

Claudine CARADONNA nous informe que certains clubs font les paiements par virement dès la fin du match aux OTM c'est peut-être une solution.

Plus aucun point à l'ordre du jour, la séance est clôturée à 21h40

Le Secrétaire Général

A stylized, handwritten signature in dark ink, consisting of several vertical strokes and a long horizontal stroke extending to the right.

Arnaud PETITBOULANGER

Le Président

A handwritten signature in dark ink, featuring a large, circular loop and several smaller strokes. Below the signature, the text "JP BRUYERE" is written in a smaller, handwritten font.

Jean-Pierre BRUYERE



PACA
BASKET BALL

Comité directeur visio du 04/11/2021

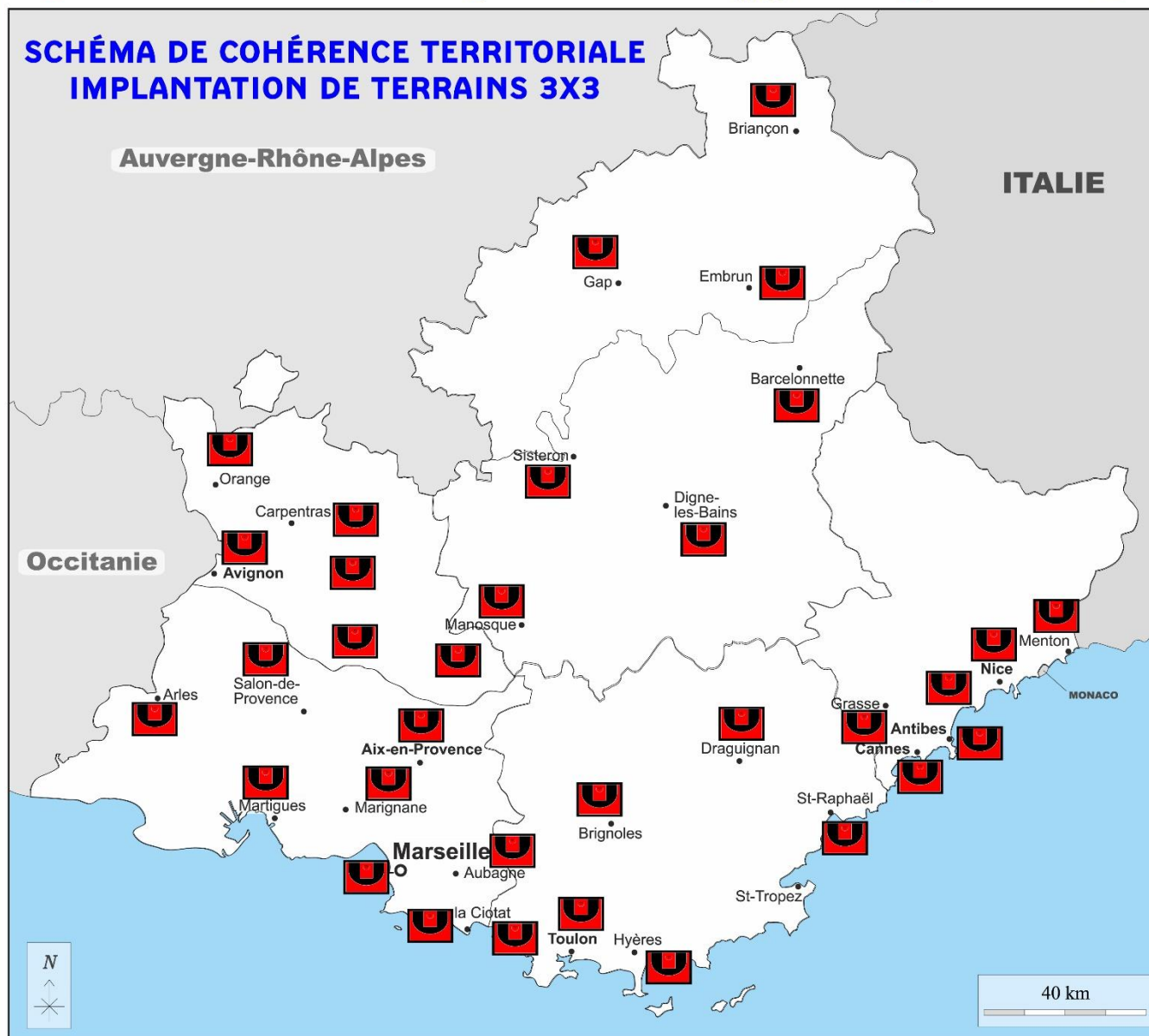


Ouverture Président

- Qualiopi 26 octobre 2021
- Manager organisation 3x3 : Frédéric LOGERAIS
- Siège Bouc Bel Air
- Venue JPS 20 et 21/12/2021
- Visite Région Sud : terrains 3x3 avec schéma de cohérence territoriale, changement nom
- Etat des licences

Ouverture Président

SCHÉMA DE COHÉRENCE TERRITORIALE IMPLANTATION DE TERRAINS 3X3



ALPES DE HAUTE PROVENCE :

MANOSQUE
DIGNE-LES-BAINS
BARCELONNETTE
SISTERON



HAUTES ALPES :

GAP
BRIANCON
EMBRUN



ALPES MARITIMES :

CANNES
LE CANNET
ANTIBES
SAINT-LAURENT-DU-VAR
NICE (4 à 6 terrains dont Ariane)
MENTON - BEAULIEU - ROQUEBRUNE CAP MARTIN



BOUCHES-DU-RHÔNE :

SALON-DE-PROVENCE
ARLES
MARTIGUES - FOS
MARSEILLE (15 à 20 terrains)
MARIGNANE - VITROLLES
AIX-EN-PROVENCE (6)
AUBAGNE
LA CIOTAT



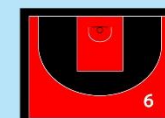
VAR :

LA SEYNE-SUR-MER
TOULON - LA GARDE
HYERES - LA LONDE-LES-MAURES
SAINT-RAPHAEL
DRAGUIGNAN
ST MAXIMIN - BRIGNOLES



VAUCLUSE :

AVIGNON
ORANGE
CARPENTRAS
APT
SORGUES
CAVAILLON



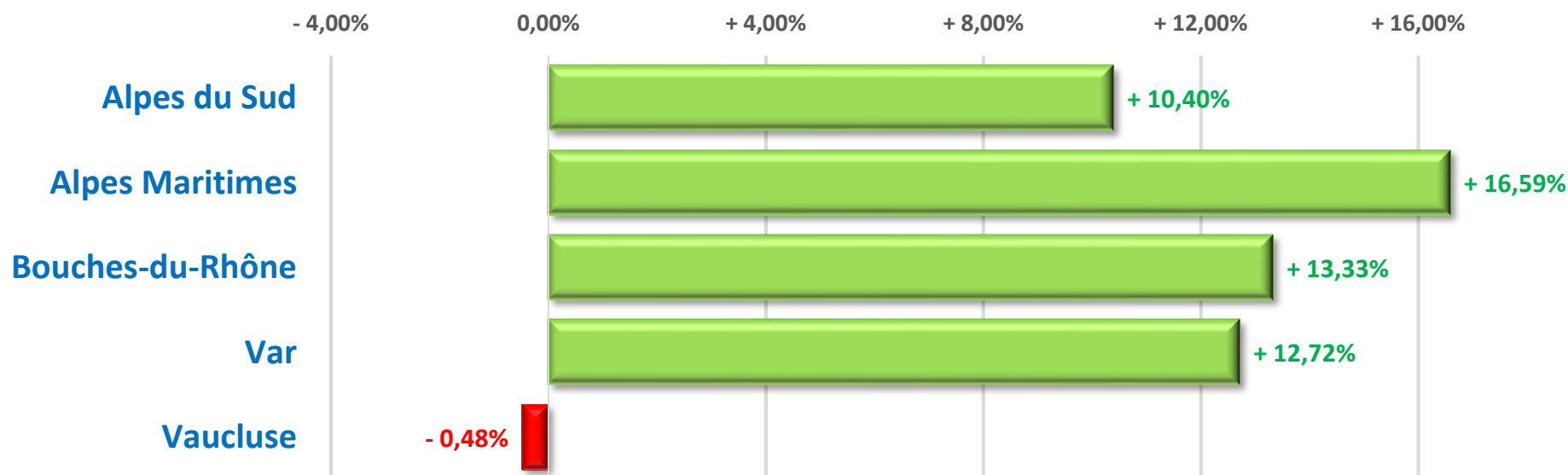


PACA
BASKET BALL

Etat des licences

Licences Compétition	04/11/2020			04/11/2021			Evolution date à date		Coeff de renouvellem date à date
	Masculins	Féminins	Total	Masculins	Féminins	Total	Diff	%	
CD 0405	650	196	846	691	243	934	+ 88	+ 10,40%	1,10402
CD 0006	4 105	1 512	5 617	4 817	1 732	6 549	+ 932	+ 16,59%	1,16592
CD 0013	5 941	2 197	8 138	6 779	2 444	9 223	+ 1 085	+ 13,33%	1,13333
CD 0083	2 906	1 048	3 954	3 266	1 191	4 457	+ 503	+ 12,72%	1,12721
CD 0084	1 623	862	2 485	1 623	850	2 473	- 12	- 0,48%	0,99517
LR PACA	15 225	5 815	21 040	17 176	6 460	23 636	+ 2 596	+ 12,34%	1,12338

Evolution licences du 04/11/2020 au 04/11/2021





PACA
BASKET BALL



NOTE RELATIVE A L'APPLICATION DU PASS SANITAIRE

Destinataire(s) : **Comités & Clubs**

Date : 08/11/2021

Ce qu'il faut retenir :

- Contrôle des pass sanitaires pour toute personne entrant dans un équipement ERP X (Gymnase)
- Indication nécessaire au verso de la feuille de TOUTES LES RENCONTRES sans aucune exception.
- Ouverture d'un dossier de discipline en cas de manquement à ces demandes.

Contrôle obligatoire des PASS SANITAIRES pour TOUTE PERSONNE qui entre dans un équipement ERP X (gymnase...)

Avant le début de la rencontre, le manager Covid DOIT informer l'arbitre sur les contrôles réalisés.

- Les contrôles sont réalisés et aucune difficulté ou non-conformité n'est remonté à l'arbitre :
 - L'arbitre renseigne l'encart « réserve/observation » en précisant que le contrôle du pass de la délégation sportive à bien était réalisé par les personnes compétentes.
 - La rencontre peut débuter.
- Les contrôles sont effectués mais une difficulté émanant d'un contrôle est remontée (pass invalide, personne entrée sans que le pass ne soit contrôlé, personne inscrite sur la feuille de marque sans pass valide)
 - La rencontre ne débute pas si :
 - Les personnes inscrites sur la feuille de marque ne sont pas en conformité avec le pass sanitaire.
 - Un membre de la délégation sportive avec un pass invalide se trouve dans l'établissement
 - L'arbitre inscrit les faits dans l'encart « INCIDENT ». Une procédure disciplinaire sera ouverte.
 - La rencontre pourra débiter si :
 - Les membres de la délégation sportive avec un pass invalide sont sortis de l'établissement ;
ET/OU
 - Les membres de la délégation sportive avec un pass invalide sont retirés de la feuille de marque
 - L'arbitre inscrits les faits dans l'encart « RESERVE/OBSERVATION » de la feuille de marque.
- L'arbitre n'est pas avisé du bon contrôle du pass sanitaire par le référent Covid / délégué du club :
 - Il met tout en œuvre pour obtenir, avant le début de la rencontre, le nom de la personne responsable pour :
 - Obtenir la certification du bon contrôle du pass sanitaire de la délégation sportive ;
 - Que le contrôle du pass sanitaire soit effectué.
 - L'arbitre en fait mention dans l'encart « RESERVE/OBSERVATION » de la feuille de marque.
 - En cas d'absence de contrôle la rencontre ne débute pas et l'arbitre en fait mention dans l'encart « incident ».

Dans le cas où le contrôle du pass sanitaire des membres du publics n'a pas pu être correctement réalisé, L'arbitre doit le mentionner dans l'encart « RESERVE/OBSERVATION »

Les **responsabilités** de la personne en charge du contrôle et des arbitres pour non-respect du présent protocole sanitaire fédéral **sont susceptibles d'être engagées** par les Commissions de Discipline compétentes.

Si aucune inscription n'est faite au dos de la feuille de match, un dossier de discipline sur la rencontre sera ouvert.

Il est donc nécessaire de faire une indication au verso de la feuille de TOUTES LES RENCONTRES sans aucune exception